

Compte-rendu de la Séance plénière du **mardi 6 février 2007** – Moûtiers

Présents :

ANCEAUX Patrick - BARGEOT Philippe – BAZIN Jean-Louis – BEGUIN Henri – BONNEFOY Joseph – BORLET Jacky – BOULET Patrick - BOUVIER-THEATE Muriel - CARRET Yves – CHEDAL-ANGLAY Ghislaine – CHEVRONNET Raymonde - COSTE Marie Hélène – CHOFFEL Jean-Marie – EMPEREUR Chantal – FORAT Pierre – FOURMAINTRAUX André - GIRARD Agnès – GUILLERME Lucienne – GUILLERME André – JANNOT Dominique- KLETSCH Grégory - LEROY-CAMPLAN Armelle - LIONS Anne-Sophie – MACHET Alain – MACHET Roger - MATTIS Guy – MOIRON Stéphane – MONNERET Jean Yves – NANTET Gilles – PINCK René - PONCET Bernard – QUEST Jean François - SCHILLING Claude – SILVESTRE Maxime – VINCENT Pierre – VORGER Robert- HAINSELIN Alain espace associatif cantonal d'Aime– PERRIERE Anne Laure , espace emploi Courchevel– FECHOZ Danièle, CCI Chambéry – MERESSE Nicole, espace saisonniers Les Arcs– COMET Claude, Savoie Mont Blanc Tourisme – ASPORD Maryline, APTV – LARUAZ Eric, APTV.

Excusés :

GSELL Bernard - BERGERI Jean Paul – ALLAIN Christine - ARPIN-PONT Marc – CHABERT Marie Hélène – DESCHAMPS Patrice -

COMPTE RENDU

Alain Machet, Président du Conseil local de développement, accueille les participants et fait part aux membres du CLD de la présentation très récente de la Charte de Territoire en commission régionale (élus du Conseil régional), par les représentants de l'APTV, avec sa participation.

Il indique qu'à cette occasion, Didier Jouve, Vice-Président de la Région Rhône-Alpes en charge de l'aménagement, de l'animation des territoires et du développement durable, a proposé de rencontrer le CLD du Pays Tarentaise-Vanoise. Alain Machet propose donc aux membres du CLD une prochaine séance plénière consacrée à un échange avec Didier Jouve.

Alain Machet propose également de consacrer la séance suivante à une rencontre avec les jeunes : les contraintes d'horaire obligent à faire cette réunion l'après-midi. Le CLD approuve le principe de cette rencontre.

Voir dates de ces deux rencontres en fin de compte-rendu.

Toujours à l'ordre du jour des prochaines séances, la situation économique et commerciale de la Tarentaise et l'examen des fiches actions du CDRA. Sur ce dernier point, Alain Machet indique qu'une présentation globale des fiches sera nécessaire.

L'avenir du tourisme et le tourisme d'été en Tarentaise-Vanoise : Intervention de Claude Comet, Savoie Mont-Blanc Tourisme

Claude Comet introduit son intervention en rappelant les conditions de la création de l'agence inter-départementale Savoie Mont-Blanc Tourisme, qui regroupe dorénavant les agences touristiques départementales de Savoie et de Haute-Savoie et la Maison de Savoie de Paris, qu'elle a dirigée pendant plusieurs années, avant de rejoindre Savoie Mont-Blanc Tourisme, où elle a en charge les relations avec les acteurs locaux. Elle indique que c'est sa première réunion de terrain, dans le cadre de cette mission, et dit tout son plaisir de partager cette rencontre.

Voir diaporama de Claude Comet joint à ce compte-rendu ainsi qu'une synthèse d'une étude clientèle.

Pour Claude Comet, la promotion du tourisme, hors ski, en Tarentaise doit s'appuyer sur l'identité du territoire, et pas sur celle des stations, ni sur celle de la Tarentaise peu ou pas connue à l'extérieur, mais plutôt sur l'image de la Vanoise ou mieux, de la Savoie.

La stratégie de l'Agence Savoie Mont-Blanc Tourisme s'appuie sur la notoriété de la Savoie et du Mont-Blanc. Plus d'efforts seront produits pour la promotion de la période estivale. En sachant que la montagne française consacre des budgets communication inférieurs à ses voisines (été-hiver). Claude Comet souligne en particulier le rôle majeur des relations presse, ce qui suppose une organisation en amont des acteurs et de leur offre.

Le vrai produit de la Tarentaise, c'est le paysage. D'où la nécessité de travailler sur les "mobilités douces" et de ne plus construire à tout va. Claude Comet a cité le travail collectif du domaine des Portes du Soleil, pour l'été. Un plan d'actions a été conçu par les acteurs des différentes communes et stations. Mais, reste à surmonter le poids économique de l'hiver, qui empêche les acteurs (remontées mécaniques en particulier) de travailler sur l'été. L'été ne devient pas une priorité pour tout le monde.

Alain Machet constate que la présentation de Claude Comet rejoint nombre de débats ayant eu lieu au Conseil local de développement : sur l'aménagement de l'espace (le SCOT), le thème de l'eau (le Contrat de bassin versant), la forêt (Charte forestière)... C'est une vision partagée du territoire et de son avenir.

Roger Machet évoque deux faits majeurs touchant la structure de l'hébergement en station : le changement de génération dans l'hôtellerie et l'inadaptation d'une part importante du parc.

Il rappelle que le tourisme a été une chance pour la Tarentaise, une possibilité de diversification des activités, et que c'est aujourd'hui le moteur de l'économie locale. Mais la population locale est loin d'être convaincue de ce fait historique et social.

Claude Comet évoque les propositions d'exonérations lors de la transmission du patrimoine hôtelier contenues dans le rapport remis par Vincent Rolland au premier ministre et reprises par plusieurs ministres. Roger Machet s'inquiète néanmoins de propositions arrivant en fin de législature.

André Fourmaintraux souligne la trop forte présence de poteaux (EDF, remontées mécaniques...) dans le paysage. Claude Comet pense cependant que les constructions immobilières sont plus néfastes au paysage. René Pinck évoque également l'affichage publicitaire, à limiter d'au moins 50%, beaucoup de panneaux étant, selon lui, déjà illégaux.

Muriel Bouvier-Théate souhaite que des efforts soient réalisés pour séduire les enfants et les jeunes pour la montagne l'été. Claude Comet constate en effet que cette cible a été abandonnée, car trop difficile. Toutes deux évoquent l'organisation de Urban Plagne, événement qui a proposé cet été des activités "urbaines" pour les jeunes et qui a très bien marché.

Claude Comet insiste sur la nécessité d'une réflexion globale, territoriale sur l'offre d'activités l'été. Agnès Girard souligne qu'il y a déjà des zones où des offres globales sont proposées (carte estivale multiactivités dans la vallée des Belleville par exemple), mais la communication est trop limitée : c'est une fois sur place que les clients découvrent l'offre.

Guy Mattis souhaite que les élus partagent la prise de conscience de l'arrêt indispensable des extensions des stations et des parcs d'hébergement. Il plaide également pour un renforcement de la communication en direction des marchés européens de proximité, jugeant le marché français limité pour l'été.

Jean-François Quest regrette l'absence des résidences secondaires dans la Charte de territoire, alors que celles-ci doivent jouer un rôle important dans le développement touristique : il souhaite que la collectivité considère le propriétaire de résidence secondaire aussi comme un partenaire, et pas seulement comme un touriste. Claude Comet va dans ce sens, mais en insistant sur l'enjeu de la rénovation des hébergements et de leur mise en marché (location).

Alain Machet rappelle l'une des premières attentes des touristes en Tarentaise, déjà mise en avant lors du Contrat global de développement : le silence. En tant que Président de Vivre en Tarentaise, il rappelle la nécessité de faire appliquer strictement la loi quant à la circulation des engins à moteur hors réseau routier.

Alain Machet rappelle que la préservation du paysage passe aussi par la mise en place d'un SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), un des enjeux forts soulignés par le CLD. Cette démarche demande un certain courage politique. Des actions plus ponctuelles et symboliques sont également nécessaires, en particulier le classement de plusieurs zones de montagne à protéger, proposition faite par le CLD.

En ce qui concerne l'offre d'activités festives, Alain Machet cite des exemples intéressants en fond de vallée: les concerts gratuits organisés une fois par semaine en été à Aime ainsi que le festival des Balladins à Bourg Saint Maurice, qui a connu un grand succès et a été animé par un groupe de jeunes tarins bénévoles.

Au delà de la réflexion globale, Bernard Poncet s'interroge sur les mécanismes financiers globaux à mettre en place en Tarentaise-Vanoise, afin de compenser les différences énormes de moyens entre les collectivités locales. Car sans moyens globaux, il sera très difficile de développer des projets sur les versants sud. Claude Comet renvoie cette réflexion à celle du SCOT, tout en soulignant la nécessité de ne pas construire abusivement sur les versants sud.

Alain Machet remercie Claude Comet pour son intervention, et souligne en conclusion les pistes de travail, évoquées au CLD, concernant la construction d'une offre globale en matière d'activités culturelles à l'échelle de la Tarentaise-Vanoise, en particulier l'idée d'un site internet couvrant tout le territoire.

*Attention ! **report** de la séance plénière initialement prévue le mardi 6 mars*

Prochaine séance plénière

le lundi 12 mars à 17H30 à la salle des fêtes de Moûtiers

Rencontre débat avec Didier Jouve, Vice-Président de la Région Rhône-Alpes en charge de l'aménagement, de l'animation des territoires et du développement durable

La séance suivante aura lieu **le mardi 27 mars à 15h30 au Lycée de Moûtiers**

Entrée rue de la Dame blanche en face du cinéma

Rencontre débat avec des lycéens

Demande de rectificatif de Bernard Gsell, membre du CLD (26/12/06), suite au compte-rendu de la réunion du 5 décembre

A la lecture du compte rendu du dernier CLD sur l'agriculture, je suis étonné que mes propos soient édulcorés ou effacés, encore plus que les fois précédentes.

Deux de mes interventions me semblaient importantes:

1/ ma question sur l'évolution des surfaces utilisées par les agriculteurs, appréciées (à défaut de statistiques fiables) en comparant des photos aériennes.....j'avais donné l'exemple d'Aime où sur un espace de 1800 ha de la commune, entre 1950 et 2003, la surface de terrains agricoles entretenue est passée de 910 à 430ha: la différence provient de la forêt (+90ha), des friches (+190ha) et des zones non agricoles: urbanisation, infrastructures, zones d'activités (+ 160ha).....etc
J'avais donc suggéré de ne pas seulement stigmatiser l'urbanisation mais de regarder aussi les enrichissements et les potentiels de reconquête à ce niveau....

2/ mon avis sur l'affaiblissement de la France / UE où j'ai exprimé un avis différent de celui de Mr VORGER: ce n'est pas le rejet du TCE qui a affaibli la France sur le dossier agricole, mais son obstination à défendre une réforme de la PAC (depuis 1992 et le désaccouplement des aides / produit) abusivement favorable aux grosses exploitations céréalières avec des aides à l'ha sans aucun plafonnement.....si tous les contribuables européens savaient que les aides (sensées compenser une baisse des prix.....que le consommateur ne voit pas dans son panier) ramenées aux actifs équivalents temps plein sur les exploitations se traduisent par (je cite de mémoire suite à une étude que j'avais faite en 1998 pour des exploitations moyennes):

- 60000F par actif en montagne (système lait-fromage) toutes aides publiques comprises
- 100000F par actif en système lait-ensilage de plaine (effet prime maïs)
- 200000F par actif en céréalicuture

Le refus de la France d'une autre méthode provient uniquement d'un calcul d'intérêt financier global par rapport à l'UE, sans regarder les effets induits sur les plans économiques et commerciaux dans les filières.....et sans chercher une autre compensation pour la France que de verser des ponts d'or aux céréaliers!

Je suis désolé, mais j'avais également ajouté que l'agriculture ne souffre pas d'un manque de libéralisation des marchés, mais plutôt d'un manque d'organisation des marchés permettant de rémunérer décemment les producteurs: ceux-ci ont besoin de prix, pas de primes! Et j'avais ajouté que le TCE aurait constitutionnalisé une mise en concurrence (libre et non faussée) encore plus forte des agriculteurs à l'échelle européenne et mondiale.

Bernard Gsell